

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Automne 2015

<p>POL 4812-10 ÉVALUATION DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES Lundi 18h-21h</p>

Chargé de cours : Mathieu Masse Jolicoeur
Bureau : A-3610
Courriel : masse_jolicoeur.mathieu@uqam.ca
Disponibilités : sur rendez-vous

DESCRIPTION

Étapes de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques et des programmes publics. Examen, à partir d'études de cas, des processus de suivi, de vérification, de mesure des effets et des impacts. Les enjeux politiques et économiques de l'évaluation des politiques et des programmes. Les méthodes d'évaluation au Québec et au Canada, et leur critique selon les différents intervenants.

OBJECTIFS DU COURS

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiantes et les étudiants à comprendre l'ensemble de la démarche d'évaluation des programmes et des politiques publics et à connaître les différentes méthodes et techniques utilisées dans ce domaine. À la fin du cours, les étudiantes et les étudiants devraient également :

- Comprendre le contexte politico-administratif dans lequel se tiennent les évaluations de programme;
 - Reconnaître les différents types d'évaluation et les questions d'évaluation pertinentes;
 - Identifier les techniques et les méthodes de cueillette de données avec lesquelles ils sont le plus à l'aise;
 - Apprendre à lire les travaux et rapports de recherche en évaluation de programme et à en apprécier la valeur;
 - Développer une capacité d'analyse et un esprit critique par rapport à l'évaluation.
-

OUVRAGE OBLIGATOIRE

Ridde, V., Dagenais C. (2012). *Approches et pratiques en évaluation de programme*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 375 p.

PLAN DE COURS

SEMAINE 1 **14 septembre 2015**
PRÉSENTATION DU PLAN DE COURS
PETIT EXERCICE À FAIRE EN CLASSE

SEMAINE 2 **21 septembre 2015**
QU'EST-CE QUE L'ÉVALUATION? QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE, UN PROGRAMME?
Définitions et perspectives
HISTORIQUE ET RAISON D'ÊTRE DE L'ÉVALUATION
L'évaluation à l'heure de la modernisation

SEMAINE 3 **28 septembre 2015**
LES GRANDS PARADIGMES DE L'ÉVALUATION
Constructivisme et post-positivisme
LES TYPES D'ÉVALUATION
Les typologies
Les grandes questions d'évaluation
L'arbre d'Alkin et Christie

SEMAINE 4 **5 octobre 2015**
LE MODÈLE LOGIQUE
Le processus IAO
Les différents objectifs
Les différents résultats du programme
PRÉSENTATION DU TRAVAIL DE SESSION

SEMAINE 5 **12 octobre 2015**
CONGÉ ACTION DE GRÂCE

SEMAINE 6 19 octobre 2015
LE MODÈLE DE LA PROBLÉMATIQUE

La nature du programme

Le cadre théorique sur lequel s'appuie le programme

OPÉRATIONNALISATION DES CONCEPTS

Les variables

Les indicateurs de mesure

SEMAINE 7 26 octobre 2015
SEMAINE DE LECTURE

SEMAINE 8 2 novembre 2015
PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION

Répondre à un appel d'offre : un devis d'évaluation

L'étude préparatoire

Mener à bien une évaluation

Commencer une évaluation

ATELIER SUR LE TRAVAIL DE SESSION

SEMAINE 9 9 novembre 2015
MÉTHODES DE COLLECTE DE DONNÉES

Les données primaires

Sondage

Entrevue

Groupe de discussion

Autres techniques

Les données secondaires

Les données administratives

SEMAINE 10 16 novembre 2015
POPULATION À L'ÉTUDE ET ÉCHANTILLONNAGE

Les types d'échantillonnage

ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse de contenu

L'analyse statistique

La triangulation

SEMAINE 11 **23 novembre 2025**

ÉVALUATION DES BESOINS

Évaluation de la pertinence

Évaluation de la faisabilité

Analyse stratégique

ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE

Évaluation du processus

Évaluation de la production

ATELIER SUR LE TRAVAIL DE SESSION

SEMAINE 12 **30 novembre 2015**

ÉVALUATION DES RÉSULTATS

ÉVALUATION ÉCONOMIQUE

Allocation des ressources, efficacité et sciences économiques

SEMAINE 13 **7 décembre 2015**

LA STRATÉGIE D'ÉVALUATION

Les différents acteurs

Les parties prenantes

Mener à bien une évaluation

Les enjeux évaluatifs

SEMAINE 14 **14 décembre 2015**

LES POLITIQUES D'ÉVALUATION ICI ET AILLEURS

Institutionnalisation de l'évaluation

Évaluation du développement

JUGEMENT DES ÉVALUATEURS

Validité interne et externe de l'évaluation

Les recommandations

UTILISATION DES RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS

L'évaluation, utile à qui?

Comment améliorer l'utilisation des résultats

SEMAINE 15 **21 décembre 2015**

EXAMEN FIN DE SESSION

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Onze exposés d'environ 2 heures débutant par une courte rétroaction sur la matière de la semaine précédente. Les exposés seront appuyés par des présentations PowerPoint qui seront disponibles sur MOODLE.
- Si le temps nous le permet, suivant l'exposé magistral, deux types de mise en application se feront : (1) des discussions au sujet des lectures obligatoires et (2) des études de cas et des ateliers permettant aux étudiantes et étudiants d'appliquer la matière vue en classe. L'enseignant créera du matériel pédagogique permettant d'utiliser l'expérience des étudiants et leurs nouvelles connaissances pour apprécier une situation et résoudre un problème.
- Les étudiantes et étudiants préparent le cours magistral en lisant les lectures obligatoires et en préparant les travaux demandés. Il peut arriver que l'enseignant, en plus des chapitres à lire du livre obligatoire, propose la consultation de sites Internet spécialisés ou de documents en accès libre.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- L'examen. L'examen sera réalisé à la maison et portera sur l'ensemble de la matière. L'examen comptera pour 25 % de la note finale.
- Travail de session de 25 pages proposant un devis d'évaluation. Ce travail sera fait en équipe de 3 à 5 personnes et sera corrigé par l'enseignant avec une grille de correction pondérée par une auto-évaluation des co-équipiers. Le travail sera à remettre lors de la dernière séance (14^e semaine) et vaudra 25 % de la note finale. Il sera noté de façon individuelle.
- Travaux pratiques 3 travaux pratiques seront demandés aux étudiants. Ces travaux individuels devront être remis lors de la séance suivant leur présentation. Chaque travail pratique vaudra 10 % de la note finale.
- Résumés critiques. L'étudiant devra remettre deux résumés critiques d'une page (interligne simple) d'un texte du livre obligatoire. Le premier résumé critique sera à remettre au 5^e cours et le deuxième résumé critique sera à remettre au 10^e cours. Ces exercices vaudront 10 % chacun de la note finale.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

N.B.: Pour des références particulières ou une bibliographie plus exhaustive, la plupart de ces ouvrages contiennent des bibliographies intéressantes. Je serai également disponible pour guider les étudiants curieux vers des ouvrages spécialisés.

- Alkin, M.C. (2004), *Evaluation Roots: Tracing Theorists Views and Influences*, Sage Pub, 424 p.
- Aubel, J. (2000). *Manuel d'évaluation participative de programme*, Calverton, MA, www.childsurvival.com, CSTS-CRS-USAID.
- Beaudry, J. and B. Gauthier (1992). « L'évaluation de programme », dans B. Gauthier, *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*. Sainte Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Bégin, C., P. Joubert, et al. (1999). « L'évaluation dans le domaine de la santé : conceptions, courants de pensée et mise en œuvre », dans C. Bégin, P. Bergeron, P.-G. Forest et V. Lemieux, *Le système de santé québécois. Un modèle en transformation*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal: 265-281.
- Brousselle, A., Champagne, F., Contandriopoulos, A-P. et Hartz, Z. (2009). *L'évaluation : concepts et méthodes*, Montréal, QC : Les Presses de l'Université de Montréal, 304 p.
- Chen H-T. (2004). *Practical Program Evaluation, Assessing and Improving Planning, Implementation, and Effectiveness*, Sage Publication.
- Chelimsky E. and W. R. Shadish (1997) *Evaluation for the 21st century: A handbook*, Thousand Oaks, Sage Publication
- Cousins, J. B. et E. Whitmore (1998). « Framing Participatory Evaluation », dans E. Whitmore, *Understanding and Practicing Participatory Evaluation*, Jossey-Bass Publishers. 80: 5-23.
- Ridde, V., Dagenais C., (2008) *Approches et pratiques en évaluation de programme*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Desrosiers, H. (1998). *Cadre de pratique pour l'évaluation des programmes, applications en promotion de la santé et toxicomanie*, Québec, Gouvernement du Québec (MSSS).
- De Visscher C. et F. Varone, 2001, ed. *Évaluer les politiques publiques*, Bruylant-Academia: Louvain-la-neuve. p. 29-42.
- DRHC (1998). *Évaluation quasi-expérimentale*, Ottawa, Développement des ressources humaines du Canada: 41.
- Fetterman, D. M. (2000). *Foundations of Empowerment Evaluation*, Thousand Oaks, CA, Sage.
- Kirkpatrick, D.L., *Evaluating training programs : the four levels*, 1ère ed. 1994, San Francisco, Emeryville, CA: Berrett-Koehler ;Publishers Group West, 229 p.
- Légaré, J., A. Demers, et al. (1993). *L'évaluation sociale : savoirs, éthique, méthodes*, actes du 59e Congrès de l'ACSALF. Laval, Éditions du Méridien.
- Levin, H. M. (1983). *Cost-Effectiveness : a primer*, London, New Delhi, Sage Publications.

- Marceau, Richard et Françoise Sylvain (2014). *Dictionnaire terminologique de l'évaluation : politiques, programmes, interventions*, Québec, Les éditions du GID, 136 p.
- Mark, M., Henry, G., & Julnes, G. (2000). *Evaluation: An integrated framework for understanding, guiding, and improving public and nonprofit policies and programs*, San Francisco: Jossey-Bass.
- Mathison, S., Ed. (2004). *Encyclopedia of Evaluation*, Sage Publication.
- McQueen, D.V. (2000). « Données probantes et évaluation des programmes en promotion de la santé », dans *Ruptures*, 7(1): p. 79-98.
- Midy, F., C. Vanier, et al. (1998). *Guide d'évaluation participative et de négociation*, Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles -Coalition des tables régionales d'organismes communautaires - Centre de formation populaire -UQAM.
- Mohr, L. B. (1995). *Impact Analysis for Program Evaluation*, 2ème éd., Thousand Oaks, CA: Sage.
- Monnier, E., (1992) *Évaluations de l'action des pouvoirs publics. Du projet au bilan*, Paris: Économica. 169.
- Nadeau, Marc-André, (1988). *L'évaluation de programme. Théorie et pratique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2e édition, 430 p.
- Patton, M. Q. (1997). *Utilization-Focused Evaluation*, Thousand Oaks-London-New Delhi, Sage Publications.
- Patton, M. Q. (2002). *Qualitative research and evaluation methods*, Thousand Oaks, London, New Delhi, Sage Publications.
- Patton, M. Q. (2011). *Developmental Evaluation*, New York, The Guilford Press.
- Péladeau, N. and C. Mercier (1993). "Approches qualitative et quantitative en évaluation de programmes." Dans *Sociologie et Sociétés*, XXV(2): 111-124.
- Perret, B. (1996). « L'évaluation comme construction sociale d'un jugement. Éléments pour une théorie de l'argumentation en évaluation », dans *L'évaluation en développement*, Paris, Conseil scientifique de l'évaluation.
- Pluye, P., et al. (2005). *Program sustainability begins with the first events. Evaluation and Program Planning*, 2005. 28(2): p. 123-137.
- Ridde V., Baillargeon J., Ouellet P., Roy S., (2003) « L'évaluation participative de type empowerment : une stratégie pour le travail de rue », dans *Service Social*, vol 50 (1), pp 263-279
- Rossi, P. H., M. W. Lipsey, et al. (2004). *Evaluation: a systematic approach*, Thousand Oaks, CA, Sage Pub.
- Santé Canada (1996). *Guide d'évaluation de projet : une démarche participative*, Ottawa, Santé Canada, 74 p.
- Saucier, A. et Y. Brunelle (1995). *Les indicateurs et la gestion par résultat*, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère de la santé et des services sociaux, direction générale de la planification et de l'évaluation, 33 p.
- Scriven, M. (1980), *Evaluation thesaurus*, 2ème éd., Pt. Reyes, Calif.: Edgepress.
- Thurston, W.E. et L. Potvin (2003). « Evaluability Assessment: A Tool for Incorporating Evaluation in Social Change Programmes », dans *Evaluation*, 9(4): p. 453-469.

- Trosa, S. (2003). *Le guide de la gestion par programme. Vers une culture du résultat*, Paris, Editions d'Organisation.
- Voyer, P. (1999). *Tableaux de bord de gestion et indicateurs de performance : la réalisation d'un support informationnel pour le suivi et le reportage des indicateurs de performance*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- W.K Kellogg Foundation (1998). *Evaluation Handbook*, Battle Creek, MI.
- Wholey, J. S., H. P. Hatry, et al. (2004). *Handbook of practical program evaluation*, San Francisco, Jossey-Bass.

QUELQUES RESSOURCES OFFICIELLES EN LIGNE

Canada et Québec

- Politiques d'évaluation Canada :
<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=15024>
- Conseil du Trésor du Québec :
http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/eval-progr_02.pdf
http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/glossaire_termes_usuels.pdf

France et États-Unis

- Espace régional de santé publique Rhône-Alpes :
http://www.ersp.org/evaluation/pdf/eval_9_etapes_08.pdf
- Petit guide de l'évaluation :
http://www.evaluation.gouv.fr/cgp/fr/interministere/doc/petit_guide_cse.pdf
- Child Survival Technical Support Project :
http://web.idrc.ca/uploads/user-S/10504133390Participatory_Program_Evaluation_Manual.pdf

Organisations internationales

- ONUSIDA :
http://data.unaids.org/Topics/M-E/me-modules-a4_fr.pdf
- PNUD :
http://web.undp.org/evaluation/handbook/french/documents/PME-Handbook_Fr.pdf

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

Évaluation des enseignements

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Étant donné que le processus doit se dérouler à la 12^e ou à la 13^e semaine de cours, ces évaluations se tiendront entre le 23 novembre et le 6 décembre 2015 pour ce trimestre-ci et devront prendre environ 30 minutes.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.